



CSE CENTRE OUEST

INFORMATION-CONSULTATION DU CSE

Information-consultation Relative au bilan social 2023

Déclaration lue en séance :



Les **élus CFDT** sont consultés aujourd'hui sur le bilan social du CSE Centre Ouest pour 2023. Nous notons, comme les années précédentes, une diminution des effectifs sur notre périmètre. Surtout, nous regrettons le renouvellement trop fréquent des contrats en CDD. En effet, il est dommageable de ne pas titulariser ces salariés au bout de leur 18 mois, entraînant un impact sur la charge de travail des collaborateurs les accompagnant au quotidien.

Nous vous avons alerté en 2023 sur le peu de transformation de contrats d'apprentissage en CDI. Le groupe MH ayant pourtant la volonté dans nos accords de former des alternants et d'en embaucher à hauteur de 15% en fin de cursus (accord GPEC). Nous déplorons qu'aucune transformation de stages, contrats professionnels et contrats d'apprentissage en CDI n'apparaisse dans ce nouveau bilan alors que le nombre de nouveaux contrats d'alternance est en augmentation.

Les **élus CFDT** regrettent que la direction ne souhaite pas valoriser l'expertise des collaborateurs en leur attribuant le passage en D. Seule l'expertise des salariés de MH permettra de garantir notre qualité de service et la satisfaction de nos clients. Il est nécessaire de continuer d'investir dans les emplois de nos collègues et leur avenir.

Nous constatons de plus en plus de formation continue en e-learning. Sur certaines thématiques, il serait préférable d'effectuer les formations en présentiel.

Enfin, les **élus CFDT** alertent sur le taux important d'absentéisme sur la catégorie socio-professionnelle employés pour 2023. Nous resterons vigilants sur les indicateurs d'absentéisme 2024.

Au vu de ces éléments, les **élus CFDT** rendront un avis d'abstention.

FONCTIONNEMENT DU CSE CENTRE OUEST

Allocation vacances enfants :

Les **élus CFDT** ont porté lors du CSE CENTRE OUEST de septembre 2024, la mise en place de l'allocation vacances enfants pour les enfants en situation de handicap jusqu'à 25 ans au lieu de 11 ans initialement. Une étude financière est en cours afin de modifier le plafond d'âge pour l'ensemble des enfants pour 2025.

Une communication du CSE CENTRE OUEST vous parviendra prochainement.



[Site CFDT MH](#)

[Nous contacter](#)

[J'adhère](#)

[CFDT Cadres](#)

[Vos représentants
CFDT MH](#)



VIE DES SITES

Retour de l'enquête réalisée au sein du service RCE de SQY :

Lors du CSE CO d'avril 2024, la CSSCT de SQY avait été mandatée afin d'enquêter sur les conditions de travail au service RCE de SQY.

Suite à l'enquête, la CSSCT a constaté des éléments positifs :

- une bonne entente entre collègues,
- un métier enrichissant,



Les membres de la CSSCT ont noté que les formations se sont adaptées au fur et à mesure aux besoins et attentes des conseillers mais qu'il serait nécessaire d'avoir plus d'accompagnement individuel. Cependant, les irritants comme les plannings, les congés à poser longtemps à l'avance, les pauses encadrées au plus juste empoisonnent le quotidien des conseillers et posent des soucis dans la conciliation de leur vie professionnelle et privée. Ces irritants provoquent chez certains beaucoup de fatigue et de frustrations et le souhait de changer de service pour ne plus avoir ces contraintes.

La nouvelle réorganisation de la DOCC n'est pas sans conséquence, non plus, sur le reste des équipes de la RCE : changement de manager pour certains, charge de travail supplémentaire dans l'attente de la montée en compétence des gestionnaires et fermeture de la RCE de Lille...

La direction s'est engagée à faire un retour aux élus au plus tard au CSE de novembre 2024.

Point sur les Commissions restaurant :

Suite à la mise en place d'une convention de gestion des restaurants d'entreprise entre la Direction et le CSE CO, de nouvelles commissions de restaurations doivent être mises en place. Elles sont composées à moitié de membres de la CSSCT et de convives. Les CSSCT doivent solliciter les salariés qui pourraient être intéressés pour intégrer ces commissions.

L'Orléanais : depuis cet été les restaurants d'entreprise proposent la même prestation offre "360" sur les trois sites. Les **élus CFTD** ont demandé de garder les trois commissions sur le basin orléanais afin de remonter au plus près les problématiques.

VDF : la CSSCT est en attente de la confirmation des salariés sollicités pour intégrer celle-ci.

SQY : la commission est finalisée.

Blois : comme pour les trois sites de l'Orléanais, la constitution de la commission est en cours.



Nouveau prestataire de restauration collective sur le site de SQY :

Le 30 septembre la société Elior remplacera Sodexo. **Vos élus CFTD** ont accompagné cet appel d'offre sur tout le début de l'année 2024, afin de garantir à tous une cafétéria le matin, des menus équilibrés et malins à des prix corrects.

Vos élus CFTD seront vigilants sur la qualité des repas proposés en rapport avec le pouvoir d'achat de tous.

Bonne dégustation !!!



[Site CFTD MH](#)

[Nous contacter](#)

[J'adhère](#)

[CFTD Cadres](#)

[Vos représentants
CFTD MH](#)